

DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS

Matricule fiscal

WILAYA DE

Indiquer ci-contre la lettre et le numéro d'article de votre imposition établie au titre de l'année 20

COMMUNE DE

**IMPÔT SUR LE REVENU GLOBAL
ANNÉE 20.....**

Timbre à date de l'inspecteur

Déclaration à faire avant le
1^{er} avril à l'inspecteur du lieu de
votre domicile

DÉCLARATION DES REVENUS DE L'ANNEE 20.....

I - Nom : (1) _____

Prénoms :
(Souligner le prénom usuel)

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

N° de carte de séjour (pour les étrangers) :

Adresse du domicile habituel Au 1er janvier 20..... :..... Code postal.....

Au 1er janvier 20..... :..... Code postal.....

(En cas de changement d'adresse en cours d'année)

(1) Pour les femmes mariées indiquer le nom de jeune fille

II - SITUATIONS ET CHARGES DE FAMILLE (au 1er janvier de l'année d'imposition)

Célibataire , marié , veuf , divorcé (Cocher la case correspondant à votre situation)

Nom de famille et prénom usuel du conjoint :.....Date et lieu du mariage.....

(Pour l'épouse, indiquer le nom de jeune fille)

Date et lieu de naissance du conjoint :..... Date et lieu de divorce.....

Matricule fiscal du conjoint :

Nombre d'enfants vivants :..... Nombre d'enfants à charge :.....

III - DEMANDE D'IMPOSITION COMMUNE AVEC LE CONJOINT

Je soussigné,.....

Ainsi que mon conjoint née,.....

Demandons une imposition commune pour le calcul de l'impôt sur le revenu global de l'année 20.....

A....., Le20.....

(Signature des époux)

N.B. : L'imposition commune ouvre droit à un abattement de 10 % sur le revenu global imposable

IV - DÉTAIL PAR CATÉGORIES DES REVENUS IMPOSABLES

A - REVENUS ENCAISSÉS EN ALGÉRIE

Colonne réservée
à l'inspecteur

1) REVENUS FONCIERS PROVENANT DE LOCATIONS DE PROPRIÉTÉS BÂTIES ET NON BÂTIES

(Les locations en meubles doivent être déclarées au paragraphe 3 ci-dessous)

Adresse des propriétés :

.....

	D.A	Cent.
Montant brut des loyers..... (loyers + charges perçues)		
A DÉDUIRE : Abattement forfaitaire 10%.....		
(Dépérissement et frais d'entretien et de réparation)		
REVENU NET (différence) à inscrire à la récapitulation		

En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge

2) REVENUS AGRICOLES TIRES DE L'EXPLOITATION DIRECTE

Adresses des exploitations :

.....

Pour vos exploitations		Pour celle de votre conjoint (*)		Pour celles de vos enfants à charge	
D.A	Cent.	D.A	Cent.	D.A	Cent.
Revenu forfaitaire de l'année civile					
TOTAL à inscrire à la récapitulation.....					

(*) En cas d'imposition commune.

3) BÉNÉFICES DES PROFESSIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, ARTISANALES OU ASSIMILÉS

a) Revenus des professions industrielles et commerciales

Professions exercées

Adresse des exploitations

Vous :
 Conjoint (*) :
 Enfants à charge :

Vous		Conjoint (*)		Enfants à charge :	
D.A	Cent.	D.A	Cent.	D.A	Cent.
Bénéfice réel de l'exercice ou bénéfice forfaitaire					
Déficit					
TOTAL à inscrire à la récapitulation					

b) Rémunération des gérants et associés

- Gérants majoritaires des sociétés à responsabilité limitée.
- Gérants des sociétés en commandite par actions.
- Associés et membres des sociétés de personnes et des associations en participation ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux

Montant net des rémunérations perçues....

	D.A	Cent.
Par vous.....		
Par votre conjoint (*).....		
Par vos enfants à charge.....		
TOTAL à inscrire à la récapitulation.....		

Joindre un état comportant distinctement, pour vous-même, pour votre conjoint et pour vos enfants à charge (*) l'indication du montant brut des rémunérations et le détail des charges qui ont été déduites pour le montant net déclaré.
 (*) En cas d'imposition commune.

4) BÉNÉFICIAIRES DES PROFESSIONS NON COMMERCIALES :

Professions exercées

Adresse des activités

Vous :
 Conjoint (*) :
 Enfants à charge :

Vous		Conjoint (*)		Vos enfants à charge	
D.A	Cent.	D.A	Cent.	D.A	Cent.
Bénéfice de l'année (régime de la déclaration contrôlée ou bénéfice fixé suivant l'évaluation administrative)					
Déficit					
TOTAL à inscrire à la récapitulation					

(*) En cas d'imposition commune.

Colonne réservée à l'inspecteur

5) REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS :

Montant brut (*)

1) valeurs mobilières

- a) Produits des valeurs mobilières. actions, parts de fondateur, obligations, titres rente..... D.A..... Cent...
 b) Tantièmes et jetons de présence (sauf lorsqu'ils présentent le caractère de salaires au point de vue fiscal).....
 c) Parts des sociétés à responsabilité limitée.....
 d) Parts d'intérêts dans les sociétés de personnes ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux.....

2) Revenus de créances, dépôts, cautionnement et autres placements

TOTAL NET à inscrire à la récapitulation).....

En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge.

6) TRAITEMENTS SALAIRES, INDEMNITÉS, EMOLUMENTS ET RÉMUNÉRATIONS DIVERSES

Professions exercées

Adresse des activités

Vous :
 Conjoint (*) :
 Enfants à charge :

Vous		Conjoint (*)		Vos enfants à charge	
D.A	Cent.	D.A	Cent.	D.A	Cent.
Sommes perçues en espèces.....					
Avantages en nature (avant déductions des retenues IRG à la source).....					
TOTAL à inscrire à la récapitulation					

En cas d'imposition commune

B - REVENUS ENCAISSES HORS D'ALGERIE directement ou indirectement (*)

(joindre un Etat indiquant le montant des revenus par catégorie en suivant l'ordre des paragraphes précédents).

D.A Cent.

TOTAL à inscrire à la récapitulation.....

(*) En cas d'imposition commune mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge.

V - CHARGES A DÉDUIRE SUR LE REVENU NET GLOBAL(Article 85 du code des impôts directs)

Colonne réservée à l'inspecteur

1) DEFICITS DES CINQ DERNIERS EXERCICES :

Déficits reportables	19..	19..	19..	19..	20..
Montants (D.A et Cent).....					
TOTAL à déduire (D.A et Cent.).....					

2) - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS DES DETTES CONTRACTÉES A TITRE PROFESSIONNEL (1) AINSI QUE CEUX CONTRACTES AU TITRE DE L' AQUISITION OU LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Organismes ou personnes en bénéficiant	Date et nature des contrats	Intérêt payés à l'exclusion des annuités de remboursement	
		D.A	Cent.
.....		
.....		
.....		
TOTAL à déduire.....			

(1) A l'exception de ceux qui ont donné lieu à déduction au niveau de l'une des catégories de revenus prévues dans les rubriques 1 à 7

AUTRES DÉDUCTIONS AUTORISÉES PAR LA LOI :

(à l'exception des charges déduites des revenus catégoriels)

	D.A	Cent.
-Pensions alimentaires.....		
- Police d'assurance contractée par le propriétaire bailleur.....		
- Cotisations d'assurances vieillesse et d'assurances versées à titre personnel.....		

VI - RÉCAPITULATION DES REVENUS :

	D.A	Cent.
1) - Revenus fonciers		
2) - Revenus agricoles.....		
3a) - Bénéfice des professions industrielles, commerciales et artisanales.....		
3b) - Rémunération des gérants et associés.....		
4) - Bénéfices des professions non commerciales.....		
5) - Revenus des capitaux mobiliers.....		
6) - Traitements et salaires.....		
7) - Revenus encaissés à l'étranger.....		
TOTAL des charges.....		

CHARGES A DÉDUIRE

1) déficits.....		
2) Intérêts des emprunts et des dettes		
3) Déduction autorisées.....		
TOTAL DES CHARGES.....		

DIFFERENCE OU REVENU NET GLOBAL.....

Retenues à la source justifiées ouvrant droit à un crédit d'impôt déductible de l'IRG annuel	Montant	A..... Le..... (Signature)	
	D.A	Cent.	
- traitements des salaires.....			
- Revenus des capitaux mobiliers.....			
- Honoraires versés par l'état, les collectivités locales, les organismes publics et les entreprises à des personnes exerçant une activité relevant des professions libérales.....			
TOTAL DES RETENUES A IMPUTER.....			